



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 15 juin 2023 par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'fixant le nombre maximal de candidats pouvant être admis à l'issue du concours d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et dentaires en vue de l'année académique 2023-2024', portant le numéro 73.866/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 22 juin 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.